



# JALLANS MAG RENTRÉE 2020

## LA COUR D'ECOLE A REPRIS DES COULEURS

Cet été, la municipalité a redonné des couleurs à la cour d'école : les jeux au sol ont été repeints, pour le plus grand plaisir de nos écoliers.



De gauche à droite Mme GRIFFE-GARRIGUE, Mme BROCHARD, Mme BERTIN

## LE MOT DE LA DIRECTRICE

« Cette année, l'école accueille une cinquantaine d'élèves de la petite section au CM2. Malgré les conditions sanitaires, la rentrée s'est bien déroulée pour les petits comme pour les grands. L'équipe enseignante reste la même. »

- Mme Bertin (directrice) pour les CE2, CM1, CM2
- Mme Brochard pour les CP, CE1
- Mme Griffe-Garrigue pour les maternels

## TENEZ-VOUS INFORMÉS

**Panneau Pocket** : Installez l'application sur votre Smartphone à partir de votre magasin d'applications et incitez votre entourage à le faire.

Site internet de la mairie [www.jallans.fr](http://www.jallans.fr)

Par téléphone : Nous restons joignables à la mairie 023745 03 69

Panneau d'affichage de la commune

 Nouvelle adresse mail: [mairie@jallans.fr](mailto:mairie@jallans.fr) ♦ Facebook: Jallans

## Ouverture de la mairie au public avec présence d'un élu :

Lundi : 09:30 - 11:30  
Mardi-Vendredi : : 16:30 - 18:30

## NOUVELLE ATSEM

« Sandrine Hermeline, 39 ans, 2 enfants. J'habite Lanneray. J'ai un C.A.P. petite enfance et je suis lauréate du concours d'A.T.S.E.M. depuis décembre 2018. Je suis S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail). J'aime les enfants et mon travail. J'ai bien été intégrée au sein de l'équipe municipale et scolaire. »



## NOUVEAU PRESTATAIRE CANTINE SCOLAIRE

Nous avons changé de prestataire pour un meilleur rapport qualité/hygiène : une prestation de qualité tant sur le plan nutritionnel que sur le plan de l'hygiène. Les menus sont préparés dans leurs cuisines de Beaufay (72) en application de la loi « Egalim » qui impose au moins 50% de produits de qualité et durables.

- 1 élément bio par repas minimum
- 1 menu végétarien par semaine
- Interdiction bouteille plastique et lutte contre le gaspillage (menu adapté aux enfants)



Tenez-vous informés sur les panneaux d'affichage de l'école et de la mairie, ou sur [www.jallans.fr](http://www.jallans.fr)

## MASQUES

La municipalité a distribué des masques réalisés par des bénévoles aux collégiens et lycéens de la commune les vendredis 28 Août et 04 Septembre derniers. Il est toujours possible de venir récupérer en mairie sur les horaires d'ouverture.



## ÉLUS



Olivier LECOMTE  
Maire



Christine ROPARS  
1er Adjoint



Loïc VILLEDIEU  
2ème Adjoint



Fadime YANAR  
3ème Adjoint



Pascal VIAUD  
4ème Adjoint



Michèle LEPAGE



Noëlie ROULEAU



Patrick AUBIER



Nicolas FROGER



P.H DE LA RUE DU CAN



Hugues DUPONT



Marie CATHERINOT



Abdullah KATI

## LES DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS

### 1er ADJOINT

#### Christine ROPARS

- Affaires sociales
- Affaires scolaires et périscolaires
- Fêtes, culture et sport
- Association

### 2ème ADJOINT

#### Loïc VILLEDIEU

- Services techniques
- Voirie, bâtiments et petit entretien
- Espaces verts
- Responsable bâtiments

### 3ème ADJOINT

#### Fadime YANAR

- Moyens généraux
- Communication
- Urbanisme
- Dossiers structurants

### 4ème ADJOINT

#### Pascal VIAUD

- Transition écologique et énergétique
- Développement durable

## CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Abdullah KATI est en charge des travaux

Nicolas FROGER est en charge de la sécurité et de l'accessibilité

Hugues DUPONT est en charge de la qualité de vie et du fleurissement

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)
 0 800 130 000 (appel gratuit)

### REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

ComCom Grand Châteaudun : Olivier LECOMTE (3ème VP\*)

Syndicat du Pays Dunois: titulaire : Olivier LECOMTE (sup: Pascal VIAUD)

Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves (SITE): titulaires : Olivier LECOMTE (Président) et Christine ROPARS (sup: Loïc VILLEDIEU et Marie CATHERINOT)

Syndicat Territoire d'Energie 28: titulaire : Pascal VIAUD (sup: Hugues DUPONT)

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM): titulaires : Olivier LECOMTE ( 2ème VP\*) Pierre-Henry DE LA RUE DU CAN (sup : Fadime YANAR et Pascal VIAUD)

Référent « Sécurité » : Nicolas FROGER  
 Référent « Défense » : Abdullah KATI  
 Référent CNAS (action sociale): Fadime YANAR

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES 2020

### La commission « *Finances -RH – Moyens généraux* » : tous les membres du conseil en font partie

Elle étudie les incidences financières de l'ensemble des projets municipaux (coûts, sources de financement, emprunts...) et établit le budget communal qui sera soumis au vote du Conseil municipal ; participe à la gestion du personnel et au recrutement ; recherche et étudie toutes les sources d'économies (contrat, achat ..) et toutes les formes de subventions.

### La commission « *Travaux-Prévention* » : 7 membres

Olivier LECOMTE, Christine ROPARS, Loïc VILLEDIEU, Pascal VIAUD, Pierre-Henry DE LA RUE DU CAN, Abdullah KATI, Patrick AUBIER

Elle s'occupe des travaux de voirie, est compétente pour se saisir des problèmes d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux, gère tout ce qui concerne le bien-être des habitants et assure les actions de sécurité des bâtiments.

### La commission « *Appel d'offres* » : 1 Président: Le Maire 3 titulaires et 3 suppléants

Olivier LECOMTE, Loïc VILLEDIEU, Fadime YANAR, Abdullah KATI, Pascal VIAUD, Pierre-Henry DE LA RUE DU CAN

La commission examine les candidatures, élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit l'offre la plus avantageuse et attribue le marché.

### La commission « *Enfance et Jeunesse* » : 7 membres

Olivier LECOMTE, Christine ROPARS, Hugues DUPONT, Noëlie ROULEAU, Marie CATHERINOT, Michèle LEPAGE, Nicolas FROGER

Elle examine les projets proposés par les professeurs des écoles, étudie les demandes (transports lors des sorties, achats de livres ou gros matériel), participe au Conseil d'Ecole ; elle est sensibilisée aux questions de cantine et de garderie. Elle travaille sur les animations et les installations de structure pour les jeunes.

### La commission « *Communication-Information* » : 4 membres

Olivier LECOMTE, Fadime YANAR, Noëlie ROULEAU, Abudullah KATI

Elle prépare les différentes publications de la commune : bulletin municipal, publicité et site internet. Cette commission aura aussi en charge la mise en valeur de « l'image de marque du village » en communiquant autant avec les habitants qu'avec l'extérieur dans le but de promouvoir la vie de la commune.

### La commission « *Culture Sports et Loisirs* » : tous les membres du conseil en font partie

Elle organise les diverses manifestations communales, élabore le calendrier annuel des manifestations en ajoutant un volet culturel aux propositions déjà mises en place. Elle travaillera en collaboration étroite avec les associations.

### La commission « *Vivre Ensemble-Citoyenne* » : 7 membres

Olivier LECOMTE, Christine ROPARS, Fadime YANAR, Marie CATHERINOT, Noëlie ROULEAU, Michèle LEPAGE, Hugues DUPONT

Elle proposera des actions de solidarité, des activités ou sorties favorisant le lien social entre les personnes et entre les générations. Le but étant d'élargir les solidarités en proposant à tout un chacun de s'y impliquer. Elle sera à même de compter parmi ses membres, les habitants du village, pour apporter des solutions concrètes à des problèmes quotidiens. Elle intervient tout public, informe dans leurs démarches pour l'accès aux droits sociaux.

### La commission « *Urbanisme* » : 7 membres

Olivier LECOMTE, Loïc VILLEDIEU, Fadime YANAR, Abdullah KATI, Pascal VIAUD, Nicolas FROGER

Cette commission a en charge les travaux d'investissements en matière d'urbanisme, le suivi des chantiers, les projets d'aménagements, le PLUI et PLUIh, la gestion du droit de préemption, l'utilisation du domaine public, les relations avec les concessionnaires de réseaux, la signalétique, le mobilier urbain, la gestion et la mise en valeur des espaces et des infrastructures publics.

### La commission « *Environnement et développement durable* » : 7 membres

Olivier LECOMTE, Christine ROPARS, Loïc VILLEDIEU, Fadime YANAR, Marie CATHERINOT, Hugues DUPONT, Pascal VIAUD, Patrick AUBIER

Elle met en oeuvre une politique de protection de la nature, des espaces naturels, cours d'eau, nappe phréatique ; le fleurissement et l'embellissement général de la commune ; la création d'espaces verts et de massifs ; l'étude et le suivi de la politique et gestion du Service des espaces verts. Tout ceci réalisé par les services techniques selon des méthodes alternatives pour l'entretien des espaces verts s'inscrivant dans le concept de développement durable. Elle préserve les ressources naturelles et optimise les ressources techniques. Elle gère le cimetière et les concessions funéraires. Elle lutte contre toutes les formes de nuisances et de pollutions.



## VIVRE ENSEMBLE

Lors de sa profession de foi, l'équipe municipale souhaitait promouvoir le vivre ensemble et l'inclusion de tous.

Quelques jours avant la rentrée, les agents techniques ont œuvré en ce sens. Rue des charnelles, à proximité du parking de l'école, a été réalisé un aménagement de la bordure de trottoir pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Si vous avez connaissance de difficultés d'accessibilité sur la commune, informez la mairie, qui verra ce qui est réalisable.



**Lotissement :** La commune a fait l'acquisition d'une parcelle pour un futur lotissement. Ce projet n'est actuellement pas défini dans le temps ni dans son concept. Des infos suivront ...

## INFOS DIVERSES

- La Fibre est installée depuis le 3 septembre dans les locaux de la commune (mairie, école, foyer rural, RAM, maison des associations...)
- Sport Santé 28 reprend ses activités sous sa responsabilité avec un protocole sanitaire stricte.
- Bébé lecteur reprend l'atelier lecture avec un protocole stricte.
- R.A.M. reprend le 22 septembre avec un protocole sanitaire stricte
- Pas de location de salles aux particuliers jusqu'à Octobre suivant l'évolution des conditions sanitaires.
- Le City Stade dispose d'un nouveau règlement pour une utilisation plus responsable.
- Les colis de Noël seront livrés courant décembre à chaque bénéficiaire de plus de 70 ans
- Suite au Covid-19, la municipalité a décidé d'annuler le goûter dansant prévu le 10 octobre 2020.
- En raison du contexte sanitaire, le comité des fêtes a décidé de ne pas faire de brocante cette année.



**DECHETTERIE** À partir de samedi 12 septembre, la prise de rendez-vous en déchetterie cesse. Les usagers pourront ainsi se rendre en déchetterie librement et toujours selon les jours et horaires d'ouverture habituels : 9h-12h45/14h-17h45 - et le dimanche de 9h45-12h45 *Fermée les jours fériés.*

Les gestes barrières et le port du masque restent d'actualité.

## NOUVELLE ENTREPRISE À JALLANS



Devis gratuit au

**06.33.41.60.14**

**Destruction nid de guêpes, frelons et chenilles**



Agrément CERTIBIOCIDÉ

# « J'entretiens mon trottoir ! »

## La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»

Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage



Un arrêté municipal interdit l'usage de produits phytosanitaires. Cette démarche a conforté l'obtention de la fleur « Qualité de vie »

## SECHERESSE

La commune a fait la demande d'état de catastrophe naturelle, suite à la sécheresse de 2019 qui a entraîné des mouvements de sols et de ce fait des fissures sur les habitations. Toutes les communes d'Eure et loir ont reçu un retour négatif. La commune a fait appel de cette décision, mais nous avons reçu dernièrement le même avis. Nous continuons les démarches avec l'aide de l'association "les oubliés de la canicule" ([www.catnat28.info](http://www.catnat28.info)) pour faire aboutir notre demande. Nous avons besoin du soutien des habitants avec des photos et des courriers si vous vous estimez sinistrés.



### EAU POTABLE

- 1<sup>er</sup> Janvier 2020 : La communauté de communes du grand Châteaudun est responsable de la compétence eau et assainissement
- 1<sup>er</sup> Mars 2020 : La société SAUR devient l'exploitant de l'eau potable sur votre territoire

## VOTRE CONTACT

Pour toutes questions relatives à l'eau potable, votre contrat, la facturation, les demandes de branchements, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 : **un seul contact**



Vous constatez une fuite sur le réseau public d'eau potable : un numéro d'urgence est à votre disposition.



**02.44.71.05.50**

**02.45.77.00.09**

Vous pouvez également écrire ou vous rendre à :  
**SAUR**  
8 rue de l'Aigron  
28220 Cloyes-les-Trois-Rivières  
[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

**Tarifs :** aucune augmentation hormis celle liée au coût de la vie + 1,9 %  
**Facture :** application d'une TVA de 5,5%

Un courrier vous donnant les détails de votre contrat (réglement de service, choix du mode de paiement, décomposition de votre facture) vous sera adressé par la SAUR dans les semaines à venir.

Il n'y aura pas de relève cette année. Les factures seront estimées.